



Assemblée générale annuelle
Mercredi le 21 octobre 2026, de 13 h 30 à 14 h 45
Carrefour municipal, 500 rue Notre-Dame, Portneuf

Ordre du jour

13 h 30– Ouverture de l'assemblée générale et nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée et d'élection :

1. Accueil et vérification du quorum
2. Nomination du président et du secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 octobre 2025
5. Adoption d'un amendement au point 9 du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 23 octobre 2024
6. Adoption des modifications aux règlements généraux
7. Rapport annuel des activités 2025-2026
8. Présentation des états financiers du dernier exercice
9. Nomination d'un vérificateur comptable
10. Élection des membres du conseil d'administration
11. Commentaires et suggestions des membres
12. Levée de l'assemblée